

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

165090

Déclaration de Maladie : N° S19-0046210

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4236 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HARAKAT Mafa Date de naissance : 25/06/1971

Adresse : Dr. Nataf, Rue Jada El Azouzi, Casablanca

Tél. : 0663 444000 Total des frais engagés : 1200,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/01/2023

Nom et prénom du malade : HARAKAT Mafa Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carap Le : 05/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : Abdellatif

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18/04/2013	CS	100	Montant détaillé des Honoraires N°091035857	DR. B. Abdellatif N°091035857

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 122, Bd. D'Anfa Quartier Racine Casablanca - Tél: 032 48 13 51/86	04/05/2013	B 660 + PC 15	900,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
DENTAL DENTAL	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
	H	25533412	21433552	DATE DU DEVIS
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			



Pr. A. Acharki
Onco-Radiothérapeute

Dr. O. Alami
Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi
Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider
Onco-Radiothérapeute
Mardi AM / Jeudi AM

Pr. S. Sahraoui
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Tawfiq
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Mercredi AM

Pr. N. Benchakroun
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Jeudi AM

Pr. Z. Bouchbika
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik
Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi
Onco-Radiothérapeute

Dr. A. Iraqi
Onco-Radiothérapeute

Le 18/4/23

- 1- HADRA KART W.Z. J.S.
- NFS + plgs
 - urée - créatine + clearance
 - VGT, Transaminases
 - CRP
- 2- INR 2.96 date 5/2/23

مختبرات الطبقة
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicinales
122, Bd D'Anfa Qualité Racine
Casablanca - Tel: 0522 48 13 00
Dr. BENIDER Appelatif
Onco-Radiothérapeute
INP N° 091335851

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 4 mai 2023

Mme HARAKAT WAFA

FACTURE N° 51774

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Protéine C réactive -----	B	100	
Urée -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Iono (Na-K-Cl-RA-Ca-PT) -----	B	160	
Transaminases -----	B	100	
Gamma Glutamyl Transférase -----	B	50	
Clairance MDRD -----	B	50	
Déplacement L -----	B	70	Total : B 660

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER 900,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cents Dirhams

مختبر لابيومد
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa, Quartier Racine
Casablanca - Tel: 0522 48 13 51/86

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme HARAKAT WAFA
Dossier N° : MENS2354390

Dossier ouvert le : 04/05/23 Prélèvement reçu à 09:57 - Edité le : 04/05/23

Page N° 1/3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorité

Hématies	:	4,37	M/mm ³	4 - 5,4
Hémoglobine	:	11,8	g/dl	11,5 - 16
Hématocrite	:	38	%	
V.G.M.	:	86,3	μ ³	80 - 100
C.C.M.H.	:	31,1	%	30 à 36
T.C.M.H.	:	27,0	pg	27 à 32
Leucocytes	:	5 960	/mm ³	4000 - 10000

FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. neutrophiles	:	70,3	%	soit	4 190	/mm ³	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	2,0	%	soit	119	/mm ³	20 à 800
P. basophiles	:	0,8	%	soit	48	/mm ³	0 à 200
Lymphocytes	:	19,0	%	soit	1 132	/mm ³	1000 à 4000
Monocytes	:	7,9	%	soit	471	/mm ³	200 à 1000
Plaquettes	:	338 000	/mm ³				150000 - 500000

BIOCHIMIE

*	CRP (Protéine C Réactive)	:	12	mg/l	< 6
	(Cobas C6000 - Technique turbidimétrique)				
UREE	:	0,39	g/l	0,15 à 0,50	
(Cobas C6000)	:	6,49	mmol/l	2,49 à 8,32	
CREATININE	:	6,2	mg/l	6 à 13	
(Cobas C6000)	:	55	μmol/l	54 à 117	

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme HARAKAT WAFA
Dossier N° : MENS2354390

Dossier ouvert le : 04/05/23 Prélèvement reçu à 09:57 - Edité le : 04/05/23

Page N° 2/3

IONOGRAMME SANGUIN

SODIUM (Na+)	: 139	m.eq / l	135 à 150
(Potentiométrie Cobas C6000)			
POTASSIUM (K+)	: 4,5	m.eq / l	3,6 à 5,4
(Potentiométrie Cobas C6000)			
CHLORE (Cl -)	: 104	mmol/l	95 à 108
(Potentiométrie Cobas C6000)			
RESERVE ALCALINE	: 25	m.eq / l	21 à 29
(Cobas C6000)			
PROTEINES TOTALES	: 69	g/l	60 à 80
(Cobas C6000)			
CALCIUM PLASMATIQUE	: 92	mg/l	86 à 107
(Cobas C6000)	: 2,3	mmol/l	2,15 à 2,67

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES

SGPT/ALAT	: 14	UI/l	< 40
(Cobas C6000)			
SGOT/ASAT	: 15	UI/l	< 37
(Cobas C6000)			
GGT Gamma Glutamyl Transférase	: 25	UI/l	< 55
(Cobas C6000)			

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

لaboratoire
الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca • Tél. 0522.48.13.51/86

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme HARAKAT WAFA
Dossier N° : MENS2354390

Dossier ouvert le : 04/05/23 Prélèvement reçu à 09:57 - Edité le : 04/05/23

Page N° 3/3

BIOCHIMIE

CLAIRANCE DE LA CREATININE

CREATININE	:	6,2	mg/l	6 à 13
(Cobas C6000)	:	55	µmol/l	54 à 117
Clairance Créatinine MDRD	:	101	ml/mn/1,73m ²	Femmes > 62
(Formule MDRD)				Hommes > 80

POIDS : 72 Kg

Antériorité

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

التحليلات الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tel: 05.22.48.13.51/86